

Ville de Melun République Française

DECISION DU MAIRE

OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 3 000 000,00 € AUPRES DU CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

N° 2023.57

Le Maire de la Ville de Melun,

VU l'article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

VU la délibération n° 2020.07.5.60 en date du 04 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire notamment pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et des opérations financières qui y sont liées ;

VU la délibération n° 2020.09.28.130 en date du 17 septembre 2020 relative au pouvoir du maire en matière d'emprunt ;

CONSIDERANT la nécessité de financer les besoins ponctuels de trésorerie de la Ville, par l'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès d'un établissement bancaire ;

CONSIDERANT la consultation du 31 mai 2023 auprès d'établissements bancaires et l'analyse des offres en résultant ;

CONSIDERANT l'offre faite par Crédit Agricole Brie Picardie en date du 19 juin 2023 pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 3 000 000,00 EUR ;

CONSIDERANT que, par délibération du 17 septembre 2020 susvisée, le Maire a reçu délégation du Conseil municipal pour signer les contrats de ligne de trésorerie pour un montant annuel maximum de 4 millions d'euros et dont la durée ne peut excéder un an ;

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID: 077-217702885-20230626-2023_57-AR

DECIDE

DE CONTRACTER auprès du Crédit Agricole Brie Picardie, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Ville, une ouverture de crédits de trésorerie d'un montant maximum de 3.000.000 € dans les conditions suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	Crédit Agricole Brie Picardie
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	3 000 000,00 EUR
Date d'effet du contrat	Début juillet 2023
Durée	12 mois
Taux d'Intérêt	Euribor 3 mois instantané J-2
Taux plancher	Si l'index de référence est inférieur à (0), il sera alors réputé égal à (0)
Marge sur index	0,39%
Base de calcul	Nombre exact de jours/360
Paiement des intérêts	Trimestriel
Commission d'engagement	2 400.00 EUR
Commission de non utilisation	Néant
Modalités d'utilisation	Tirages par télécopie ou mail avant 10h pour déblocage à J - Montant minimum 5 000€ Remboursement à tout moment sans indemnité financière

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID: 077-217702885-20230626-2023_57-AR

DE SIGNER le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie proposé par Crédit Agricole Brie Picardie.

DE PROCEDER aux demandes de versements des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie du Crédit Agricole Brie Picardie.

Fait à Melun le 26/06/2023 Le Maire

Louis Vogel